



FICHE ADHÉSION ACCUEIL JEUNES 2026-2027

12-17 ans

ÉTAT CIVIL (du jeune)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Date de naissance :

Téléphone : N° d'urgence :

E-mail :

Ets Scolaire : Classe :

A cocher obligatoirement

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

la MJC à photographier mon enfant et à utiliser ces photos, prises dans le cadre d'une activité, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.

SANTÉ

Je suis apte à la pratique de toutes les activités : OUI – NON

Certaines activités me sont déconseillées (contre-indications, traitement médical...) : OUI – NON

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Quelle est votre caisse d'assurance maladie ?

CPAM

MSA

FONCTIONNAIRE

AUTRES

Quelle est votre numéro d'allocataire ?

Nom et adresse des employeurs des parents, des tuteurs ou tutrices légaux :

Parent :

Parent :

Responsable légal de l'enfant : MERE - PERE - TUTEUR/TUTRICE - AUTRE (préciser) :

Date de naissance du représentant familial (pour enregistrement de la famille sur GoAsso) :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné-e, Madame, Monsieur

Parent, tuteur ou tutrice légal de autorise les responsables de la MJC de Pacé, à effectuer l'ensemble des soins médicaux et chirurgicaux qui seraient nécessaires en cas d'accidents, de maladies, d'affections graves. De même, je m'engage à rembourser à l'association les frais médicaux ainsi engagés. Par ailleurs, je prends connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés les mineurs durant les activités auxquelles ils participent (code de l'action sociale et des familles, décret n°2002-538 du 12 avril 2002).

Je joins la fiche sanitaire de liaison fournie par la MJC, ainsi que la copie du carnet de vaccinations.
(obligatoire pour les sorties, sans ces documents votre enfant ne pourra pas quitter la MJC)

Je joins LA COPIE de l'attestation nautique (obligatoire pour les sorties nautiques : piscine, rafting, séjour nautique...).

Tarif adhésion (du 01/09/26 au 31/08/27) : 10 €

La MJC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou de détérioration de bien(s) appartenant au jeune adhérent-e. En cas de changement de situation en cours d'année (déménagement...), le signaler aux responsables de la MJC. Le ou la jeune est placé-e sous la responsabilité de la MJC lorsqu'il ou elle se trouve dans l'Espace Jeunes aux horaires officiels d'ouverture. En dehors des activités proposées par la MJC, le ou la jeune n'est pas placé-e sous la responsabilité de l'association. **A noter qu'à partir de 12 ans les jeunes peuvent sortir et revenir librement à la MJC.**

Fait à : Le : Signature parents

Contact MJC : 6, avenue le Goffic - 35740 PACE - 02 99 60 14 72 / accueilmjcpacé@gmail.com

Le secteur 10-14 ans fonctionne avec le soutien de la commune de Pacé et de la CAF d'Ille et Vilaine



pacé
ville & nature